



Mise en place de la COMUE Paris-Saclay et déménagement des unités INRA : Une opération inéluctable ?

- 30 septembre 2014 -

Jusqu'à présent, la direction générale de l'INRA était droite dans ses bottes sur le thème : Saclay se fera, quoi que vous en pensiez ! Quant aux personnels qui refuseraient de suivre, on verra plus tard, vers 2017. En attendant, circulez !

Or, coup sur coup, plusieurs évènements viennent de se produire mettant à mal ce bel agencement, ou plutôt cette certitude digne de la méthode « Coué » :

- Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) du 21 Juillet qui devait approuver les statuts de Paris-Saclay s'est prononcé très majoritairement contre ces statuts. Il s'est également prononcé contre les statuts de toutes les autres COMUE (communautés d'universités et établissements) qui lui étaient soumis. Le CNESER du 15 Septembre a réitéré cette position pour une autre COMUE. L'intersyndicale nationale CGT-FSU-FO-SUD-UNSA demande à la ministre de respecter cette décision et de ne pas publier les décrets correspondants.
- La COMUE Hesam de Paris vient de voler en éclats avec le retrait de plusieurs écoles, en particulier l'EHESS, qui fait état d'une « crise de la gouvernance » et d'un « malaise profond ». Dans le même temps, l'ENSAM de Dijon se retire de la COMUE Bourgogne-Franche Comté.
- Le CA d'AgroParisTech prévu le 1^{er} Octobre pour approuver le déménagement définitif de Grignon et Claude Bernard sur Saclay vient d'être repoussé pour des motifs mineurs... sans qu'une nouvelle date ne soit précisée. Y aurait-il un problème financier sous jacent ? D'après la déclaration du Président du Centre INRA Versailles-Grignon, lors de la CAPL de juillet 2014, AgroParisTech a indiqué que seules 2 options étaient envisageables : soit l'ensemble des partenaires se rassemble sur le site, soit le projet ne se fait pas. Il n'existe donc, à sa connaissance, aucun plan B. La direction générale de l'INRA accepterait de mettre 90% du potentiel scientifique de l'Institut en Ile de France dans cette COMUE Paris-Saclay... alors que l'INRA ne dispose que d'un strapontin au Conseil d'Administration, siégeant une année sur deux, en alternance avec ... l'INRIA (recherches en informatique et automatique) !
- Prenant à contre-pieds tous ceux qui nous susurraient que les membres fondateurs des COMUE gardaient toutes leurs prérogatives, le Ministère vient d'annoncer que les 180 postes destinés aux établissements de l'IDF seraient attribués... aux COMUE et distribués par elles ! Quel devenir à terme pour les EPST comme l'INRA mais aussi pour les universités qui ne se conformeraient pas aux directives de la direction de la COMUE ?
- La fameuse ligne de métro 18 est annoncée en 2024 pour le raccordement de Saclay à Orly et en 2030 pour sa tranche vers Saint-Quentin alors que le déménagement est toujours prévu pour 2019 !

Tout se conjugue pour indiquer que cette opération dite « d'excellence » ne peut que se traduire par une aventure désastreuse tant au plan scientifique qu'au plan humain et dont les personnels paieront l'addition avec des conditions de travail dégradées.

**Alors, arrêtons les frais et les multiples débauches d'énergies inutiles
 dans lesquelles se noient les personnels !**

**Que l'INRA se retire au plus vite de la COMUE Paris Saclay
 et ré-examine le potentiel des sites de Grignon et de Versailles !**

URGV / IPS2 : un avant- goût des restructurations liées au projet Saclay ?

L'entité IPS2 (Institut des Sciences des Plantes de Paris-Saclay) à Gif-sur-Yvette, regroupant l'ensemble de la recherche en biologie végétale du campus Paris-Saclay est en cours de constitution. Cette UMR devrait être créée au 1^{er} janvier 2015, avec des personnels des Universités d'Evry et Paris Sud, du CNRS et de l'INRA.

Il a ainsi été demandé aux 37 collègues de l'unité URGV- INRA d'Evry de se positionner rapidement sur l'organigramme proposé et de répondre à des propositions de postes avec très peu de temps de réflexion. Ce qui n'est pas sans susciter de fortes interrogations, que la CGT a relayées en écrivant au Président du Centre de Versailles-Grignon. Celui-ci vient, en réponse, de détailler le processus envisagé : « *entretien individuel, recueil des souhaits ou du projet de l'agent, proposition de poste, recueil de la décision et positionnement éventuel dans le futur organigramme de l'IPS2* ».

Bref, exit les profils actuels, tout agent devra recandidater sur un nouveau profil IPS2 Saclay ! Et pour ceux qui refuseraient d'y aller « *il sera recherché une solution consensuelle de mutation au sein de l'INRA, voire dans un autre établissement public* » d'ici à Décembre 2015, avant de passer à la période statutaire d'entrée dans le processus des 3 propositions de postes avant licenciement éventuel ! Cela ne peut qu'interpeller les centaines d'autres agents de la Région Parisienne dont les unités sont censées déménager en 2019.

Chacun sait qu'une fraction significative des personnels tant INRA qu'AgroParisTech n'entendent pas déménager vers le Plateau de Saclay. Les raisons peuvent en être diverses (transports en commun largement déficients pendant les 5 à 10 premières années après le déménagement, problèmes de logement, refus de se voir contraint à changer de profil et de poste de travail, refus de se retrouver pilotés au plan scientifique et technique par une autre structure que l'INRA). La CGT-INRA a interpellé à de multiples reprises la Direction Générale de l'INRA pour lui demander quelles mesures réglementaires elle comptait prendre par rapport à une opération de mobilités collectives dont l'ampleur dépasserait largement toutes celles que l'Institut a connues. Aucune réponse de quelque nature que ce soit ne nous a été apportée pour l'instant, laissant tous ces agents dans l'expectative. C'est peut-être aussi pour cela que la Direction parle tant de « lutte contre les RPS »!

Est-ce que l'URGV et ses 37 agents ne seraient pas en train de servir de test pour la Direction Générale où, par tous les moyens, on pousserait les agents refusant cette mobilité forcée à partir d'eux-mêmes, diminuant ainsi le "volant" de personnels à traiter par la suite dans les procédures de mobilité ?

AgroParisTech et le déménagement vers Saclay

A AgroParisTech, engagé depuis 2008 dans le processus de déménagement sur Saclay, **vous pensiez sûrement qu'un vote du Conseil d'Administration avait approuvé ce déménagement ?** Il n'en est rien !

Ce vote est néanmoins enfin annoncé.

Prévu le 1^{er} octobre, il vient d'être repoussé à une date encore inconnue, et le directeur général d'AgroParisTech a indiqué à l'AEF en juin 2014 qu'en **cas de vote négatif du CA, le déménagement n'aurait effectivement pas lieu.**

Le CA d'AgroParisTech est paritaire, composé pour moitié de membres nommés, représentants de l'Etat, des collectivités territoriales ou personnalités qualifiées, et pour moitié de membres élus, représentant les étudiants, les personnels d'AgroParisTech, enseignants et non enseignants, et personnels INRA.

Du fait de cette composition paritaire, l'issue du vote est incertaine.

Les personnels par leur mobilisation au moment de ce vote, auront enfin la possibilité de peser sur leur avenir !

Restructuration de la recherche et démocratie

Depuis 2006, les structures de pilotage de la recherche se multiplient (PRES, Alliances, RTRA, FCS, Labex, Idex...). Dans ce contexte, les unités sont notamment encouragées à émarger dans les Labex pensant conforter leur programme de recherche et se garantir des moyens supplémentaires.

Avec la création de « l'Université Paris-Saclay », l'INRA en tant que partenaire de cette COMUE engage ses unités dans cette construction.

Les inquiétudes et oppositions se sont manifestées rapidement dénonçant la déstructuration des unités, le gâchis financier (40 millions de travaux à Grignon ces dernières années avec notamment les installations d'Eger et de Bioger), la remise en cause des outils de travail (perte des terrains expérimentaux), la mobilité géographique...

La direction et la hiérarchie minimisent l'ampleur de l'opération et présentent le projet comme irréversible donc indiscutable. Le discours se veut rassurant sur les statuts des personnels, l'appartenance à l'institut, l'orientation, les structures de recherche.

Aucune enquête, aucun sondage, ne sont réalisés. Des centaines d'agents sont impliqués.

Pour recenser les situations individuelles, les centres pensent simplement pouvoir s'appuyer sur les observations personnelles portées dans les dossiers d'évaluation issus des entretiens annuels.

